

# Séance du 20 novembre 2015

à 20h30

Convocation du 13.11.15 affichée le 13.11.15

Conseillers en exercice : 10. Présents : 10. Votants : 10.

PRESIDENCE : Evelyne LALOË, Maire

PRESENTS : Evelyne LALOË, Philippe WURTZER, Jean-Claude ALLOATTI, Franck LARONCHE, Françoise MEDERNACH, François DELPORTE, Lydie L'HOMME, Guy TELMAR, Jean-Claude BLANCHARD et Jean-Jacques GRANDSIRE

ABSENTS : néant

SECRETAIRE de SEANCE : Franck LARONCHE

## SERVITUDE AERONAUTIQUE

Le sous-préfet a demandé au Maire de prendre un arrêté, pour intégrer la servitude aéronautique de l'aéroport de Maupertus, dans le Plan Local d'Urbanisme de Varouville

## DEPART DE L'ADJOINT TECHNIQUE

Mme le Maire informe le conseil municipal que M. Maurice Poutas a présenté sa démission d'adjoint technique territorial de Varouville (cantonnier) car il sera employé à temps complet par la nouvelle commune de Gonnevillle-Le Theil, au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Le conseil, considérant que M Poutas ne travaillait que 9h30 par semaine pour Varouville et, que les communes seront amenées à fusionner, décide, à l'unanimité, de faire effectuer le travail par une entreprise, pour l'année 2016 et, de vendre le tracteur et son matériel.

## SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Mme le Maire remet aux conseillers un condensé du projet de schéma, établi par la communauté de communes de St Pierre Eglise.

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne :

- ✓ Un avis favorable pour la partie concernant les EPCI à fiscalité propre du SDCI de la Manche, présenté par la Préfecture, avec les quatre conditions suivantes :
  - Communiquer une répartition claire des compétences entre celles qui sont dévolues à la nouvelle communauté de communes et, celles qui demeurent à l'échelle communale.
  - Si des compétences reviennent aux communes, leur apporter des garanties, afin qu'elles puissent les assumer.
  - Evaluer la fiscalité future de cet ensemble, en rappelant le refus d'un choc fiscal qui ne pourrait être accepté par la population.
  - Mettre en place des pôles de proximité à l'échelle des anciens cantons, avec des élus référents du nouvel EPCI et les Maires, afin de maintenir les services administratifs de proximité à d'animation du territoire.

## CHANGEMENT DE LOCATAIRE 41 RUE DE L'EGLISE

Mme le Maire informe le conseil municipal du départ des locataires - Antoine Vinclé et Barbara Couason - du logement communal sis 41 rue de l'église, au 23 novembre prochain.

Une seule demande de location a été reçue à ce jour.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

- Fixe le montant du loyer mensuel à 415€, révisable selon l'indice IRL, + 5€ de provision pour charges de taxe d'ordures ménagères et vidange de la fosse toutes eaux.
- Donne délégation de pouvoir à Mme le Maire pour la location des logements communaux, pour la durée du mandat électif municipal restant à courir.

## **AFFAIRES DIVERSES**

Jean-Claude Alloatti va prendre en charge l'hivernage des fleurs

Les pieds des bancs du chœur de l'église sont en mauvais état.

Un poteau électrique a été très abimé par des pics-verts, près du château.

L'abribus de La Lande a été vandalisé. Le bus prenant les enfants de l'autre côté de la route, ceux-ci n'utilisaient pas l'abribus.

La séance est levée à 23h00